



L'EntreNous



Février 2009

PRIX MERCI 2009 ET PRIX D'EXCELLENCE 2009

Lors de la soirée de remise des Prix Merci et Excellence du réseau de la santé et des services sociaux de l'Outaouais, tenue le 1^{er} février dernier, nous avons eu le plaisir d'apprendre que Mme Lyne Dagenais, membre du conseil d'administration du Pavillon du Parc a eu l'honneur de recevoir un prix Merci. Le Prix Merci du réseau de la santé et des services sociaux est destiné aux bénévoles qui œuvrent dans le réseau. Mme Dagenais est une personne très impliquée socialement. Malgré d'importantes responsabilités familiales, elle est membre du conseil d'administration du Pavillon du Parc depuis six ans, membre de l'exécutif du conseil d'administration ainsi que du comité de services à la clientèle du Pavillon du Parc. Elle est également impliquée auprès de l'Association de répit communautaire (l'ARC).

Pour leur part, les prix Excellence du réseau de la santé et des services sociaux de l'Outaouais sont destinés aux établissements et organismes communautaires qui se sont distingués au cours de la dernière année. Un projet présenté par le Pavillon du Parc - Carte routière vers le préscolaire – Guide pour soutenir une transition de qua-

lité des enfants ayant des besoins particuliers était finaliste dans la catégorie «Une initiative exceptionnelle de partenariat». La Carte routière vers le préscolaire est un recueil de stratégies et d'outils qui ont été co-construits, répertoriés et regroupés dans un livre électronique afin de soutenir la planification d'une transition de qualité lors de la première rentrée scolaire, autant pour les enfants, leur famille, les différents intervenants des milieux scolaires, du réseau de la santé et des services sociaux et des services de garde 0-5 ans.

Plusieurs personnes se sont impliquées dans ce projet. Nous voulons souligner particulièrement la participation de Mme Julie Ruel, agente de planification, programmation et recherche, M. André Moreau, de l'Université du Québec en Outaouais, Mesdames Lise Bourdeau et Nathalie Lehoux de la Commission scolaire Au-Cœur-des-Vallées.

Nous félicitons Mme Dagenais et les personnes impliquées au projet de la Carte routière vers le préscolaire.

Thierry Boyer
Directeur général

Claude Létourneau
Président du conseil d'administration

L'agrément...la suite !

Déjà février ! L'agrément bat son plein et les équipes progressent bien dans leurs travaux.

Dans la première partie du processus d'agrément, les organismes doivent passer par un processus structuré d'évaluation de leurs services. C'est exactement ce que nous venons d'entreprendre avec les sondages. Les résultats sont maintenant accessibles, communiquez avec moi pour plus de détails.

Le processus d'évaluation comprend trois composantes :

- Les sondages ou outils d'évaluation;
- Les questionnaires d'évaluation;
- Le plan d'amélioration de la qualité du rendement.

Nous nous préparons maintenant à compléter les auto-évaluations qui vont nous permettre, en tant qu'organisme, de déterminer dans quelle mesure nous avons atteint la conformité par rapport aux normes, cerner les sections de normes à explorer plus en détail et établir l'ordre de priorité des secteurs pour lesquels des possibilités d'amélioration ont été identifiées.

Au Pavillon du Parc, nous devons répondre à trois normes soient :

- la norme sur la gouvernance durable;
- la norme sur l'efficacité organisationnelle;
- la norme portant sur le déficit cognitif comportemental et psychosocial.

Tout comme les sondages, l'auto-évaluation se fera sous forme de questionnaire à compléter en ligne (sur Internet).

suite...

Une fois le processus terminé, nous partagerons les données recueillies avec le personnel et les équipes d'agrément se chargeront d'évaluer les résultats des questionnaires par rapport aux normes.

POINTS À RETENIR

- Chaque personne faisant partie d'un service ou d'un secteur de l'organisme remplira un questionnaire en ligne.
- Les réponses aux questionnaires demeureront totalement anonymes. Les réponses sont entrées directement dans le logiciel, qui compile toutes les réponses.
- Les cadres jouent un rôle important dans la bonne

marche de l'étape visant à faire remplir le questionnaire et ils encouragent tous les membres du personnel à le remplir.

Vous recevrez sous peu un document dans lequel vous trouverez tous les renseignements nécessaires pour vous aider à remplir les questionnaires en ligne.

À nouveau, je vous rappelle que vous jouez un rôle important dans la prestation de services de qualité. Votre collaboration est très appréciée !

Anick Malette

Spécialiste en procédés administratifs
Direction des services administratifs

ACTIVITÉS DE FORMATION DE MARS 2009

LE 16 FÉVRIER 2009 À 12 HEURES EST LE DÉLAI MAXIMUM ALLOUÉ POUR VOUS INSCRIRE

D'ici la fin février 2009, vous devriez recevoir le programme d'activités de formation pour la période de mars à juin 2009. Ce programme s'adressera à l'ensemble des employés du Pavillon du Parc, partenaires, ressources non institutionnelles (RI-RTF), familles des clients, organismes communautaires et autres collaborateurs.

Voici les premières activités de formation auxquelles il vous est possible de vous inscrire d'ici le 16 février 2009 à midi. TRÈS IMPORTANT, les formulaires d'inscription reçus après cette date et qui nécessiteront des remplacements, seront rejetés.

9 et 10 mars 2009	9 h à 16 h	Word 2003 de base - régulier (Pour participer à cette formation, l'employé doit utiliser le logiciel Word dans le cadre de son travail)	Salle informatique	124, rue Lois, Gatineau
11 mars 2009	9 h à 16 h	Programme cadre à l'adulte – cadre théorique	Salle de conférence	CMS, 200, Robert-Wright secteur Aylmer
16, 17 et 31 mars 2009	9 h à 16 h	Prévention des comportements agressifs et perturbateurs clientèle D.I. (3 jours)	Salle de conférence	CMS, 200, Robert-Wright secteur Aylmer
16, 17 mars 2009	9 h à 16 h	Excel 2003 de base - régulier (Pour participer à cette formation, l'employé doit utiliser le logiciel Excel dans le cadre de son travail)	Salle informatique	124, rue Lois, Gatineau
19 et 20 mars 2009	9 h à 16 h	Guide de réflexion sur la prise de décision (2 jours)	Salle de conférence	CMS, 200, Robert-Wright secteur Aylmer
20 mars 2009	9 h à 16 h	Word 2003 de base – accéléré (Pour participer à cette formation, l'employé doit avoir des notions de base et utiliser le logiciel Word dans le cadre de son travail)	Salle informatique	124, rue Lois, Gatineau
24 et 25 mars 2009	9 h à 16 h	Publisher 2003 de base – régulier (Pour participer à cette formation, l'employé doit utiliser le logiciel Publisher dans le cadre de son travail)	Salle informatique	124, rue Lois, Gatineau
25 mars 2009	9 h à 16 h	Programme cadre à l'adulte – projet de vie	Salle de conférence	CMS, 200, Robert-Wright secteur Aylmer

Aussi, pour vous inscrire vous devez compléter le formulaire de demande de formation disponible au chemin d'accès suivant : G:\Gestion Organisation\Modèles Pavillon du parc\formation, le faire autoriser par votre supérieur immédiat et l'acheminer par télécopieur au 819 770-1023, à l'attention de M. Denis St-Pierre.

Pour de plus amples informations, vous pouvez joindre M. St-Pierre à l'adresse suivante : denis_st-pierre@ssss.qouv.qc.ca ou par téléphone au 819 770-1022, poste 211.

FÉVRIER : LE MOIS DU CŒUR

Engageons-nous dès maintenant à soutenir nos gens dans l'adoption de nouvelles habitudes en matière d'activité physique pendant le mois du cœur, et ce, peu importe leur âge, car il n'est jamais trop tard. Explorer les goûts et les intérêts de la personne en matière d'activité physique en vaut la peine.



Plusieurs problèmes de santé physique chez les personnes présentant une déficience intellectuelle peuvent être prévenus grâce à l'activité physique, entre autres de réduire les risques de développer des problèmes cardiaques. Par contre, la sédentarité est reliée à des risques plus élevés de maladies du cœur, d'accident vasculaire cérébral (AVC) et peut provoquer de nombreuses autres invalidités.

Évidemment, l'activité physique aide également à réduire le niveau de stress, à augmenter l'énergie, à améliorer la qualité du sommeil, à avoir une meilleure posture, un meilleur équilibre, une ossature et des muscles plus forts, une

meilleure perception de soi, un sentiment de bien-être (le bien être émotionnel, physique est perçu) et aussi à prolonger son autonomie.

En se sentant mieux, nous serons davantage susceptibles de faire des choix sains pour sa santé.

L'activité physique ne doit pas seulement correspondre aux personnes ambulatoires et autonomes, mais aussi à celles ayant des limitations physiques (des exercices d'étirements, d'assouplissement, d'équilibre, de musculation) et à celles étant plus âgées ou en processus de vieillissement.

Entre autres, la perte de flexibilité chez les aînés ayant une déficience intellectuelle peut aussi être aggravée, étant donné que les problèmes d'articulation et de densité osseuse viennent s'ajouter à leurs problèmes de mobilité. Ils sont aussi susceptibles de souffrir d'arthrite assez tôt.

Bref, en guise de conclusion, sur le plan social et personnel, l'activité physique permet de garder le contact !

Guylaine Vachon, APPR

Chronique des RH

Responsables d'unité de vie

Voici un rappel des règles de convention collective relatives aux remplacements des responsables d'unité de vie.

- Le remplacement est attribué, par ancienneté, à la personne qualifiée titulaire d'un poste à temps complet ou à temps partiel, à l'intérieur du service.
- Lorsque le remplacement n'a pu être effectué, il est attribué, par ancienneté, à la personne qualifiée ayant donné une disponibilité sur la liste de rappel.
- Lorsque le remplacement n'a pu être effectué, il est attribué, par ancienneté, à la personne qualifiée titulaire d'un poste à temps complet ou à temps partiel, dans l'ensemble des services. Cette personne ne pourra être un responsable d'unité de vie déjà détenteur de poste.

L'entente locale définit la personne qualifiée comme étant la personne qui satisfait aux exigences du titre d'emploi.

Nous sommes actuellement en train de constituer une banque de candidats afin de faciliter l'attribution des remplacements des responsables d'unité de vie. Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec le service des ressources humaines afin de soumettre leur candidature. Les entrevues de sélection et les tests écrits suivront sous peu.

Journée carrière et salons de l'emploi

Depuis 2002, le réseau de la santé et des services sociaux a connu le passage d'une abondance de main-d'œuvre à une pénurie majeure de main-d'œuvre dans plusieurs secteurs d'activités. Dans un tel contexte, nous nous sommes donné, entre autres, comme mandat, de répertorier et de participer aux activités pertinentes de recrutement dans la région et hors région. Certaines journées carrière ou salons de l'emploi ont été ciblés, en matière de recrutement. Voici la liste des prochains événements :

- Une soirée de recrutement en sciences de la réadaptation organisée par l'Université d'Ottawa, en partenariat avec l'École des sciences de la réadaptation et l'association des étudiants, le 11 février 2009. Cette activité de recrutement permettra au Pavillon du Parc de faire la promotion de certains secteurs dont l'orthophonie, l'ergothérapie et la physiothérapie.
- Une journée de l'emploi santé et services sociaux organisée par l'Université de Montréal, le 18 février prochain. Nous participerons à cette activité de recrutement sous bannière régionale. Cette journée vise les finissants dans tous les programmes en santé dont l'administration de la santé, la santé publique et communautaire, l'orthophonie, la psychologie, la psychoéducation, l'ergothérapie, la physiothérapie, les services sociaux et les sciences infirmières.
- Le salon Accès-emploi se déroulera les 12 et 13 mars prochains au Centre Robert Guertin.

Josée Lavoie, chef des ressources humaines

Qu'est-ce que l'hépatite B ?

L'hépatite B est une maladie infectieuse du foie causée par un virus. L'infection ne se produit que si le virus pénètre dans le sang et atteint le foie. Le virus se reproduit en grande quantité et se diffuse dans tout le courant sanguin.

Les personnes porteuses du virus de l'hépatite B peuvent ne présenter aucun symptôme. Moins de 10 % des enfants et 30 à 50 % des adultes présentent des symptômes cliniques d'une hépatite.

Signes et symptômes

- coloration jaune de la peau et des yeux
- fatigue
- perte d'appétit
- douleur aux articulations
- douleur à l'estomac, douleur abdominale
- nausée
- fièvre
- éruption cutanée
- selle pâle et urine foncée
- vomissement ou diarrhée

Modes de transmission

Par le sang : contact direct (relation sexuelle, partage d'aiguille, transfusion sanguine...) ou indirect (plaie à plaie avec du sang, éclaboussure de sang dans un œil, le nez ou la bouche).

Par la salive : seulement si la salive est en contact direct avec le sang. Par exemple, lors de morsure avec un bris cutané. Par les autres liquides biologiques (urine, selle) teintés de sang.

Le virus dans du sang séché peut demeurer stable jusqu'à 7 jours sur des objets. L'hépatite B n'est pas transmissible par simple contact quotidien entre les gens vivant sous le même toit.

Interventions préconisées

1. Prendre un rendez-vous avec un médecin pour établir le diagnostic et les traitements requis.
2. Se faire vacciner si ce n'est pas déjà fait.
Pour les personnes vivant sous le même toit ou ayant des contacts fréquents.
3. Appliquer les mêmes mesures d'hygiène de base soient : Le lavage des mains après chaque soin et le port de gant lors des soins personnels entre autres, lors de la toilette génitale et le brossage de dents.
4. Si des objets ou l'environnement sont souillés de sang, d'urine, de selle ou de salive (plancher, comptoir, toilette, lavabo, etc.) :
 - Essayez avec des serviettes de papier et les jeter à la poubelle
 - Nettoyer avec de l'eau savonneuse
 - Désinfecter avec solution d'eau de javel en vaporisateur (900 ml d'eau et 100 ml d'eau de Javel 5 %)
 - Laisser la solution de trempage pendant 10 minutes
 - Rincer à fond
5. Nettoyer les vêtements et la literie souillés séparément avec le savon habituel, à l'eau tiède ou chaude.
6. Ne jamais partager les articles personnels des clients (brosse à dents, rasoir, appareillage à glycémie) pouvant être contaminés par le sang ou les liquides biologiques.
7. Couvrir d'un pansement les plaies et les lésions qui saignent ou qui coulent.

Source : Procédures de soins dans les services

Inscrivez-vous au DÉFI 530 avant le 1^{er} mars 2009

defisante530.ca

1) Manger au moins 5 portions de fruits et légumes au minimum 5 jours par semaine.

2) Bouger au moins 30 minutes au minimum 5 jours par semaine.

Objectif PLUS - Relaxer

Truc no 21

L'exercice: très efficace pour réduire son stress. Quand le stress monte, prenez donc plaisir à bouger!

À l'agenda

Journée du personnel : 29 et 30 avril et 5 et 6 mai sous le thème l'interculturalisme et le multiculturalisme. Consulter vos prochains Entre-Nous pour plus de détails.

CAPSULE



Le site pilote pour l'implantation du SIPAD est le CRDI Gabrielle Major. L'implantation aura lieu en avril 2009.

Petit rappel, pour le Pavillon du Parc le déploiement se fera au mois d'octobre 2009.

RECONNAISSANCE DU PERSONNEL

10 ans

Sylvie Francoeur

Aux. aux serv. de santé

20 ans

Ruben Melo

Chef de service par intérim

André Bastien

Technicien en administration

25 ans

Michel Denis

Préposé entretien ménager et travaux lourd

35 ans

Diane Gauthier

Éducatrice

NOMINATIONS

Steve Lagardère

Aux. aux serv. de santé / Rés. Champlain

Aïcha Chaouaou

Aux. aux serv. de santé / Rés. Canadian Tire

Nancy Vandette

Éducatrice pour les services spécialisés régionalisés TED

NOUVEAUX EMPLOYÉS

Roxane Séguin

Spécialiste en réadapt. psychosociale

Isabelle Nadon Brind'Amour

Agente de la gestion financière